COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 JUIN 2024

Délibération n°2024.06.095.B

Pays d'Art et d'Histoire - Application numérique pour valoriser les 41 églises romanes de GrandAngoulême : demande de subvention - Complément à la délibération n°2024.04.36 B

LE VINGT SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 21 juin 2024 **Secrétaire de Séance**: François NEBOUT

Membres en exercice: 27 Nombre de présents: 19 Nombre de pouvoirs: 5 Nombre d'excusés: 3

<u>Membres présents</u>: Michel ANDRIEUX, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

<u>Ont donné pouvoir</u>: Eric BIOJOUT à Hassane ZIAT, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Michaël LAVILLE à Gérard DESAPHY, Pascal MONIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Dominique PEREZ à Michel GERMANEAU,

Excusé(s): Jean-Jacques FOURNIE, Bertrand GERARDI, Francis LAURENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024_06_95B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2024 Affichage : 01/07/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2024

DÉLIBÉRATION N°2024.06.095.B

Rapporteur: Monsieur DESAPHY

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE - APPLICATION NUMERIQUE POUR VALORISER LES 41 EGLISES ROMANES DE GRANDANGOULEME : DEMANDE DE SUBVENTION - COMPLEMENT A LA DELIBERATION N°2024.04.36 B

Pilier : 1 – Répondre aux besoins des habitants et des communes

Ambition: 104 – Fédérer par la culture

Enjeux : 10403 – Solidarité et équilibre dans les politiques publiques

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 1 : Accès aux services : culture

ODD 4 : Parcours éducatifs de qualité, éducation au développement durable

ODD 5 : Politique d'éducation prônant l'égalité

ODD 10 : politiques publiques d'égalité aux ressources culturelles

ODD 11 : Préservation du patrimoine

Par délibération n°36 B du 4 avril 2024, le bureau communautaire a autorisé Monsieur le Président, ou toute autre personne dûment habilitée, à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès du Fonds Européen de Développement Régional, de la région Nouvelle-Aquitaine, du conseil départemental de la Charente et de l'Etat via la Direction Régionale des Affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine (DRAC) pour la réalisation d'une application numérique de valorisation des 41 églises romanes de GrandAngoulême.

L'enveloppe budgétaire nécessaire est estimée à 115 000 € en investissement. Le montant serait lissé sur deux exercices budgétaires : 85 000 € en 2024 et 30 000 € en 2025.

Le montant de la demande d'aide au Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) avait été estimé à hauteur de 92 000 € soit 80% du coût du projet.

Cependant après la pré-étude du dossier, il s'avère que le montant de l'aide pour ce type d'action est plafonné à 80 000 €. Le nouveau montant de la demande d'aide serait de 72 000 €, soit 62,61% du coût du projet, dans le souci de garantir le niveau de financement de GrandAngoulême à hauteur de 20% conformément à la réglementation.

Le montant de ce projet étant de 115 000 €, il est proposé de solliciter une demande de subvention complémentaire auprès du Département de la Charente. Le montant de cette demande est estimé à 20 000 € soit 17,39% du coût du projet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024_06_95B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2024 Affichage : 01/07/2024 Il convient donc de modifier le plan de financement initial comme suit :

Financeurs	Montant	%
Feder	72 000 €	62,61%
Département de la Charente	20 000 €	17,39%
GrandAngoulême	23 000 €	20%
TOTAL	115 000 €	100%

Je vous propose:

D'APPROUVER le nouveau plan de financement modifié relatif à l'application numérique de valorisation des 41 églises romanes de GrandAngoulême.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute autre personne dûment habilitée, à solliciter une demande de subvention auprès du département de la Charente.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute autre personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet.

Pour: 24 Contre: 0 Abstention: 0 Non votant: 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024_06_95B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2024 Affichage : 01/07/2024